



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires

OBJET : Cession de parcelle à TEAM PLASTIQUE – Zone du Val de Chère à Châteaubriant

EXPOSE

La société TEAM PLASTIQUE, implantée sur la zone du Val de Chère à Châteaubriant a récemment informé la Communauté de Communes d'une situation de saturation de ses capacités de stationnement.

Les parkings existants atteignent aujourd'hui un taux d'occupation proche de 90 %, ne permettant plus d'absorber les besoins actuels ni les prévisions d'effectifs à court terme.

Les perspectives annoncées par l'entreprise font état d'une poursuite du développement de l'activité et d'une croissance des effectifs. Cette dynamique nécessite en parallèle un accompagnement adapté en matière d'infrastructures.

Face à cette situation, l'entreprise a sollicité la Communauté de Communes afin d'acquérir une bande de terrain, d'une superficie totale d'environ 1 000 m², afin d'y aménager de nouvelles places de stationnement.

Ce foncier a été évalué par le service des Domaines qui a fixé une valeur de 6 € par m² dans un avis rendu le 2 octobre dernier. Compte tenu de l'usage exclusivement affecté à la voirie, un abattement complémentaire de 90 % de cette valeur est appliqué par les Domaines.

Il est par conséquent proposé de céder ce terrain à l'entreprise au prix de l'euro symbolique, permettant ainsi la concrétisation rapide du projet d'aménagement.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 9 décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession au profit de TEAM PLASTIQUE ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, d'une partie de la parcelle cadastrée B n°612 pour une superficie d'environ 1 000 m² sur la commune de Châteaubriant (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;

- de valider le prix de cession des parcelles à l'euro symbolique,
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAU

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18



Le Président,



Alain HUNAU



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires

OBJET : Annexe - Cession de parcelle à TEAM PLASTIQUE – Zone du Val de Chère à Châteaubriant



AR-Préfecture

044-200072726-20251219-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18



Le Président,

Alain HUNAUULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT